

Augmentation des accises sur le diesel : le cache-misère du gouvernement !

Le gouvernement vient de dévoiler son plan national en matière d'énergie et de climat à l'horizon 2030. La réduction de la consommation de diesel semble en être la mesure déterminante pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du pays et ainsi atteindre les objectifs auxquels il s'est engagé au niveau international.

À peine 7 mois se sont écoulés depuis l'augmentation de 2 cents des accises sur le diesel et le gouvernement est à nouveau désireux d'entamer une nouvelle hausse des accises. Cette annonce est outrageante pour les entreprises de transport, considérant que le Ministre des Finances leur a très récemment assuré vouloir attendre l'impact de la première hausse et d'éviter une deuxième augmentation à court terme.

Cette deuxième augmentation de 3 à 5 cents s'annonce encore bien plus néfaste que la première et met à mal l'existence même des petites et moyennes entreprises de transport. La conjoncture faible en Europe empêche en effet les transporteurs de compenser les hausses des accises par une augmentation des coûts du transport.

Cette annonce irréfléchie vient s'ajouter aux difficultés créées par la nouvelle convention fiscale avec la France, mal négociée par le ministère des Finances et qui met en péril des emplois dans le secteur et entraînera des restructurations auprès de nombreuses entreprises.

Quel avenir pour le transport routier de marchandises ?

Les entreprises de transport se sentent à juste titre ignorées par le gouvernement. Si un dialogue raisonné avec ce dernier n'a aucun effet, faut-il comme en France bloquer des autoroutes ou des sites de stockages ?

Comme aujourd'hui, il n'y pas d'alternatives valables au Diesel nous posons au gouvernement une question concrète :

Quelles mesures le secteur doit ou peut-il prendre pour réduire ses émissions CO2 et pour éviter les mesure graves et répressives ?

Le plan climat et énergie ne prévoit en effet aucune mesure permettant de promouvoir le développement durable dans le secteur. Les infrastructures du pays doivent pourtant rattraper un retard par rapport à d'autres pays, dans lesquels, par exemple, l'utilisation d'EcoCombis ou bien des bornes de recharge au gaz liquéfié sont opérationnelles.

En ce sens, la mesure annoncée par le gouvernement n'est qu'un cache-misère pour atteindre les objectifs internationaux en exportant une consommation de diesel, sans aider à la réduire.

[Page 1 sur 2](#)



Nous rappelons que le transport routier est un élément essentiel de la chaîne logistique, indispensable pour permettre aux gens de vivre leur vie quotidienne. La chaîne d'approvisionnement des supermarchés, des pharmacies, de l'industrie, etc. dépend largement du transport routier et ne pourrait être assurée par aucun autre mode de transport. Les camions sont le Père Noël : ce sont eux qui apportent les cadeaux !

Les entreprises de transport sont conscientes que tous les secteurs économiques doivent faire des efforts afin d'atteindre les objectifs fixés dans les accords climatiques et le secteur souhaite évoluer vers un transport de marchandises plus durable ensemble avec le gouvernement. Les entreprises doivent être soutenues afin de réussir cette transition.

A PROPOS DU GROUPEMENT TRANSPORTS LUXEMBOURG

Le GT, association professionnelle représentant 200 membres affiliés, a comme mandat de défendre les intérêts de ses membres tant sur le plan national que sur le plan international. Son secteur représente un effectif total d'environ 8.000 salariés et est un élément-clé de notre économie nationale.

Les activités principales de l'association comprennent entre autres l'information et le conseil de ses membres en matière d'affiliation de salariés résidents ou non-résidents qui exercent leur activité professionnelle autant au Luxembourg qu'aux pays voisins, la fiscalité, les réglementations sociales européennes et nationales et toute réglementation concernant les transports routiers à l'échelon international, notamment celle du cabotage.

[Page 2 sur 2](#)